

**Intervention de la délégation malienne à la réunion de
haut niveau sur la consolidation et la pérennisation de la paix
25 avril 2018**

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,**

Le Mali demeure convaincu que, malgré l'ampleur et la nature des menaces à la paix, la pérennisation de celle-ci est un challenge à notre portée, notamment au moyen de partenariats stratégiques et opérationnels entre les gouvernements nationaux, l'Organisation des Nations Unies et d'autres parties prenantes, y compris les organisations internationales, régionales et sous-régionales, les institutions financières internationales, les banques de développement et les organisations de la société civile.

Mesdames et Messieurs,

Le développement durable et social, la croissance économique soutenue, la bonne gouvernance et l'élimination de la pauvreté, sur une base inclusive, constituent un parallèle, voire un préalable indispensable à la pérennisation de la paix.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, mon pays est engagé dans une dynamique de sortie de crise, matérialisée par l'Accord pour la paix et la réconciliation, dont la mise en œuvre est le seul gage pour une paix durable au Mali et dans la région du Sahel.

A cet égard, la mise en place des autorités intérimaires dans les régions du Nord du pays, l'effectivité du Mécanisme Opérationnel de Coordination, le processus de DDR et la réforme du secteur de la sécurité sont des actions fortes qui méritent d'être soulignées.

Mesdames et Messieurs

Dans sa détermination de relever le défi pour la paix durable au niveau national, le Mali bénéficie du soutien de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux dont l'ONU à travers ses agences spécialisées y compris le Fonds pour la consolidation de la paix qui, au-delà des frontières maliennes, s'investit dans le soutien à la paix dans la région du Liptako-Gourma.

De même, le G5 Sahel constitue une initiative unanimement saluée pour la consolidation et la pérennisation de la paix dans la région du Sahel et au-delà.

A cet égard nous estimons pertinentes, les propositions faites par le Secrétaire général dans son rapport A/72/707.

Je vous remercie de votre attention.